

Réf: Dossier N° : 58755

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « AKIKO CONSULTING » en abrégé «AC »****Siège social : ABIDJAN - COCODY Angré, Pharmacie des Allées -Apt 40,
01 BP 1580 ABJ 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AKIKO CONSULTING » en abrégé «AC ».

Objet: consultance informatique .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Soixante (60) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 60 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY Angré, Pharmacie des Allées -Apt 40,
01 BP 1580 ABJ 01**

GERANT: Monsieur VALERE INNOCENT TOH.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-33399 du 21/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29837 du 21/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

